

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 NOVEMBRE 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE SEIZE NOVEMBRE, A DIX-SEPT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE PHILIPPE HERCOUET.

Date de la convocation : 10 novembre 2021

ETAIENT PRÉSENTS :

Président :

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLOT.

Marie-Paule ALLAIN, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Nicole DROBECQ, Cécile EON (*suppléante de Yvon BERHAULT, absent*), Alain GOUEZIN, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Christine THEZE (*suppléante de Marie-Madeleine BOURDEL, absente*), Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Claudine AILLET donne pouvoir à Catherine DREZET,
- Thierry ANDRIEUX donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Serge GUINARD donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Alain GENCE donne pouvoir à Benjamin GUILLERME-JUBIN,
- Nadine L'ÉCHALARD donne pouvoir à Claudine MOISAN,
- Renaud LE BERRE donne pouvoir à Jean-Luc COUELLAN,
- Christophe ROBIN donne pouvoir à Daniel COMMAULT,
- Sylvain BERNU, Carole BERECHÉL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Nathalie BOUZID, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Céline FORTIN, Thierry GAUVRIT, Sylvie HERVO, Josianne JEGU, Marc LE GUYADER, Pascal LEBRETON, Christelle LEVY, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Jean-Pierre OMNES, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Cécile EON

Délibération n°2021-181

Membres en exercice : 69 Présents : 38

Absents : 31

Pouvoirs : 8

<p style="text-align: center;">AFFAIRE GENERALES COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</p>
--

L'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président doit rendre compte des décisions prises par le Président dans le cadre des délégations accordées.

Vu la délibération n°2021-130 du 29 juin 2021, relative aux délégations octroyées au Président par le Conseil communautaire,

Après cette présentation :

Le Conseil communautaire prend acte des décisions prises par le Président :

– Marchés publics

- Décision commande publique n°2021_286 – Signature du marché n°21EA105 relatif au renouvellement des réseaux eaux usées et eau potable rue du Général de Gaulle rue Foch sur la commune d'Erquy – Attribution à la société SATEC Environnement, mandataire du groupement SATEC/SFB Morbihan pour un montant estimé de 334 909,50 € HT.
- Décision commande publique n°2021_287 – Signature du marché n°21DM106 relatif à la fourniture de bacs roulants avec puces RFID pour la collecte des déchets ménagers.

– Domanialité

- Décision n°2021_245 – Convention d'occupation au titre de logement d'urgence du logement sis 10 rue de la Croix au Lait à Lamballe-Armor aux conditions suivantes :
 - Durée de 1 an non renouvelable à date d'effet du 27 août 2021,
 - Loyer mensuel de 625 €,
 - Dépôt de garantie du montant d'un loyer mensuel.
- Décision n°2021_278 – ZAC du Liffré à Lamballe-Armor – Halle sportive du Liffré – Acquisition d'une emprise résiduelle estimée de 127 m², à extraire de la parcelle AH460, au prix de l'euro symbolique.
- Décision n°2021_279 – Cession au Département des Côtes d'Armor d'emprises foncières des roclades de contournement de Plestan et Lamballe-Armor, au prix de l'euro symbolique, qui consiste aux parcelles cadastrées suivantes :
 - Plestan (RD55) : AD 160 – 161 – 168 – 171 – 188 – 189 – 192 – 194 – 195 ET 198 / YL 096 et 099,
 - Lamballe-Armor (RD768) : 142 BC 044 – 046 / 142 BE 085 – 086 – 087 – 088 – 090 – 091 / 270 ZO 134 – 142 – 145.
- Décision n°2021_180 – Echange foncier des parcelles B2272 et B2273 appartenant respectivement au Département des Côtes d'Armor et à Lamballe Terre & Mer aux conditions suivantes :
 - Cession par la Département de la parcelle B2273 au prix de 142 € HT, sans application de TVA,
 - Cession par Lamballe Terre & Mer de la parcelle B2272 au prix de 67 € HT, avec application de TVA s'élevant à 13,40 €, soit un prix total de 80,40 € TTC,
 - Frais d'acte administratif pris en charge par Lamballe Terre & Mer, estimés à 150 € TTC.

– Urbanisme et patrimoine

- Décision n°2021_269 – Dépôt d'une demande de permis d'aménager – Aménagement d'un parking sur le site de Chaville à la Gare de Lamballe.
- Décision n°2021_277 – Avenant à la convention d'occupation temporaire désignant comme occupant des locaux la Société Coopérative à Responsabilité Limitée « L'Echo'Sysystème »,

dont le siège social est à Lamballe-Armor, 2 rue Jean Jaurès, en lieu et place de l'association « Les Co ».

- Décision n°2021_288 – Convention de mise à disposition d'une partie des locaux vacants de l'ex Collège Gustave Tery à Lamballe-Armor au profit du SDIS 22, pour une durée de 1 an renouvelable tacitement 2 fois. Cette convention est accordée uniquement à des fins d'exercices et manœuvres.
- Décision n°2021_303 – Avenant au bail professionnel concédé à Mme Baron – MSP de Pléneuf-Val-André – Extension de la MSP – Modification des surfaces, loyers et provisions sur charges.
- Décision n°2021_314 – Dépôt d'une déclaration préalable pour le projet de mise en place de 4 colonnes enterrées Rue du Port sur la commune d'Erquy.

– **Finances et comptabilité**

• **Subventions attribuées**

- Décision n°2021_267 – Subvention de 10 000 € à Armorique Habitat en vue de la réalisation de 2 logements locatifs sociaux sur la commune de Lamballe-Armor (Maroué – Rue Gaston de la Mérande).
- Décision n°2021_268 – Subvention de 30 000 € à Armorique Habitat en vue de la réalisation de 6 logements locatifs sociaux sur la commune de Pléneuf-Val-André.
- Décision n°2021_284 – Aide accession sociale à la propriété – Pommeret – 3 000 €.
- Décision n°2021_285 – Aide accession sociale à la propriété – La Malhoure – 3 000 €.
- Décision n°2021_290 – Aide accession sociale à la propriété – Quessoy – 3 000 €.
- Décision n°2021_293 – PIG Précarité Energétique Adaptation – La Bouillie – 500 €.
- Décision n°2021_294 – PIG Précarité Energétique Adaptation – Lamballe-Armor – 500 €.
- Décision n°2021_295 – PIG Précarité Energétique Adaptation – Hénou – 500 €.
- Décision n°2021_296 – Aide accession sociale à la propriété – Lanrelas – 3 000 €.
- Décision n°2021_297 – Aide accession sociale à la propriété – Lamballe-Armor – 3 000 €.
- Décision n°2021_300 – Aide accession sociale à la propriété – Plestan – 3 000 €.
- Décision n°2021_305 – Aide évaluation énergétique – Bréhand – 350 €.
- Décision n°2021_315 – Aide accession sociale à la propriété – Lamballe-Armor – 3 000 €.
- Décision n°2021_317 – Aide accession sociale à la propriété – Bréhand – 3 000 €.
- Décision n°2021_318 – Aide accessions sociale à la propriété – Lamballe-Armor – 3 000 €.

• **Demandes de subventions**

- Décision n°2021_289 – Demande de subvention à hauteur de 240 010,24 € auprès du FEDER, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Régionale et du Conseil Départemental pour la réalisation des travaux bocagers 2021-2022, notamment ceux éligibles au programme « Breizh Bocage ».

– **Déchets, eau, assainissement, GEMAPI, énergie**

- Décision n°2021_306 – Approbation et signature de la proposition du SDE22 relative à la dépose du mât d'éclairage du giratoire de la Ville Es Lan sur la commune de Lamballe-Armor, pour un montant estimatif de 907,20 € TTC (coût total des travaux majorés de 8% d'ingénierie).
- Décision n°2021_307 – Approbation et signature de la convention de desserte pour l'alimentation en gaz naturel de l'îlot 4 de La Tourelle sur la commune de Lamballe-Armor.

Certifié envoyé à la Préfecture le

24 NOV. 2021

Affiché le

24 NOV. 2021

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

24 NOV. 2021

Pour le Président empêché,

Le 1^{er} Vice-président,

Philippe HERCOUET



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "P. H.", with a horizontal line underneath.